



ORGANISATION PANAMÉRICAINNE DE LA SANTÉ
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ



27^e CONFÉRENCE SANITAIRE PANAMÉRICAINNE 59^e SESSION DU COMITÉ RÉGIONAL

Washington, D.C., E-U A, 1-5 octobre 2007

Point 5.3 de l'ordre du jour provisoire

CSP27/19 (Fr.)

24 juillet 2007

ORIGINAL: ANGLAIS

RAPPORT SUR LE RECOUVREMENT DES CONTRIBUTIONS

1. La Directrice a l'honneur de soumettre un rapport portant sur l'état du recouvrement des contributions des États membres, États participants et États associés en date du 30 juin 2007. Par ailleurs, la Directrice a l'honneur de présenter une mise à jour du fonds spécial intitulé *Contributions volontaires pour les programmes prioritaires : Surveillance, prévention et prise en charge des maladies chroniques ; Santé mentale et toxicomanie ; Tabagisme ; Grossesse sans risques ; VIH/SIDA et Direction*, créé en réponse à la résolution CD46.R8 du Conseil directeur.

2. Les contributions totales exigibles le 1^{er} janvier 2007 s'élevaient à US\$ 148.008.684 dont \$70.363.062 ont été reçues en 2007, d'où un solde de \$77.645.622 au 30 juin 2007. Ces arriérés reflétaient \$64.550.424 pour les contributions de 2007 et \$13.095.198 pour les contributions des années précédentes (2004-2006). Les annexes indique le montant du recouvrement des contributions en date du 30 juin 2007 et fournit des informations détaillées sur le recouvrement des contributions par État Membre et date de paiement.

3. L'Organisation continue à encourager les États Membres à régler rapidement leurs arriérés. En date du 1 juillet 2007, quatre États Membres ont des arriérés faisant qu'ils sont susceptibles d'être assujettis à l'application de l'Article 6.B de la Constitution de l'OPS. Le Secrétariat encourage l'État Membre susceptibles d'être assujettis à l'application de l'Article 6.B, marqué par le rappel en bas de page (1), à s'acquitter de contributions afin de pouvoir liquider, à un niveau minimum, les soldes pour 2004 ou de présenter au Secrétariat une proposition pour le règlement des arriérés. Les trois États Membres marqués par le rappel en bas de page (2) ont des plans de paiement qui avaient déjà l'objet d'une approbation de la part du Secrétariat. Un des ces États Membres s'est acquitté entièrement de ses obligations financières aux termes de son plan pour 2007. Conformément à l'Article 6.B de la Constitution de l'OPS, les deux autres États Membres doivent se conformer à leur plan de paiement échelonné avant l'ouverture de la

27^e Conférence sanitaire panaméricaine ou s'exposent au risque d'avoir leurs droits de vote suspendus.

4. En réponse à la résolution du Conseil directeur CD46.R8, Budget-Programme proposé de l'Organisation panaméricaine de la Santé pour l'exercice financier 2006-2007, quatre États Membres ont fait des contributions volontaires au profit du compte spécial mis en place pour soutenir les priorités retenues dans l'autre optique budgétaire dont il est question dans le *Document officiel 317* présenté à la 46^e Session du Conseil directeur. Par conséquent, les recettes totales obtenues en date du 30 juin 2007 pour le fonds d'affectation spéciale, *Contributions volontaires pour les programmes prioritaires*, s'élèvent à \$12.534.

5. Le Comité exécutif, lors de sa 140^e session, a pris note de l'état de recouvrement des contributions et du rapport spécial de la Directrice sur les États Membres redevables d'arriérés de contributions sur les deux années complètes précédentes et a adopté la résolution CE140.R3, en annexe.

Annexes

ORGANISATION PANAMERICAINE DE LA SANTE
ETAT DU RECOUVREMENT DES CONTRIBUTIONS DES MEMBRES, MEMBRES PARTICIPANTS ET MEMBRES ASSOCIES
AU 30 JUIN 2007
(EU Dollars)

MEMBRE	2002	2003	2004	2005	2006	2007	SOLDE DU AU 1/1/2007	RECOUVRE en 2007	SOLDE DU
ANTIGUA-ET-BARBUDA						17.324	17.324	0	17.324
ARGENTINE (2)	754.651	4.170.569	4.244.035	4.244.035	4.244.036	4.244.036	21.901.362	6.500.000	15.401.362
BAHAMAS						60.630	60.630	49.892	10.738
BARBADE						69.290	69.290	69.290	0
BÉLIZE						25.984	25.984	25.984	0
BOLIVIE						60.630	60.630	60.630	0
BRÉSIL					2.385.537	7.405.411	9.790.948	4.267.192	5.523.756
CANADA (3)						10.730.367	10.730.367	10.730.367	0
CHILI					100.000	467.710	567.710	567.410	300
COLOMBIE (3)						814.163	814.163	814.163	0
COSTA RICA						112.597	112.597	51.072	61.525
CUBA (4)				7.141	632.867	632.867	1.272.875	672.000	600.875
DOMINIQUE (1)			17.324	17.324	17.324	17.324	69.296	0	69.296
EQUATEUR						155.904	155.904	64.960	90.944
ÉTATS-UNIS (3)					32.838.637	56.608.759	89.447.396	42.456.569	46.990.827
FRANCE						251.178	251.178	0	251.178
GRENADE						25.984	25.984	0	25.984
GUATEMALA						112.597	112.597	112.597	0
GUYANA						17.324	17.324	16.525	799
HAÏTI					60.630	60.630	121.260	0	121.260
HONDURAS				17.483	60.630	60.630	138.743	138.547	196
JAMAÏQUE				111.264	155.904	155.904	423.072	143.551	279.521
MEXIQUE						5.266.070	5.266.070	0	5.266.070
NICARAGUA						60.630	60.630	60.630	0
PANAMA					65.624	112.597	178.221	117.229	60.992
PARAGUAY					150.859	155.904	306.763	60.572	246.191
PAYS-BAS						77.951	77.951	77.951	0
PÉROU (2)			191.946	355.113	355.113	355.113	1.257.285	0	1.257.285
PORTO RICO						97.015	194.030	97.015	97.015
RÉP. DOMINICAINE (4)						125.833	155.904	281.737	281.737
ROYAUME-UNI					4.235	51.967	56.202	56.202	0
SAINTE-LUCIE						25.984	25.984	0	25.984
SAINT-KITTS-ET-NEVIS						17.324	17.324	0	17.324
SAINT-VINCENT-ET- GRENADINES						17.324	17.324	0	17.324
SALVADOR						60.630	60.630	0	60.630
SURINAME (2)			11.713	60.630	60.630	60.630	193.603	0	193.603
TRINITÉ-ET-TOBAGO						155.904	155.904	155.904	0
URUGUAY			225.194	225.194	225.194	225.194	900.776	225.194	675.582
VENEZUELA (3)						2.771.616	2.771.616	2.771.616	0
TOTAL	754.651	4.170.569	4.690.212	5.038.184	41.580.068	91.775.000	148.008.684	70.363.062	77.645.622

- (1) PAYS RELEVANT DE L'ARTICLE 6.B
(2) PAYS AYANT PRESENTE DES PLANS DE PAIEMENT ECHELONNE ASSUJETTIS A L'ARTICLE 6.B
(3) PAYS ASSUJETTIS A L'AJUSTEMENT POUR LA PEREQUATION DES IMPOTS
(4) PAYS AYANT PRESENTE DES PLANS DE PAIEMENT ECHELONNE NON ASSUJETTIS A L'ARTICLE 6.B

Versement Anticipés	
Barbade	110
Trinité-et-Tobago	539
Guatemala	178
Royaume-Uni	6.834
TOTAL	7.661

	SOLDE DU AU 1/1/2007	RECOUVRE en 2007	SOLDE DU
CONTRIBUTIONS POUR 2007	91.775.000	27.224.576	64.550.424
CONTRIBUTIONS POUR 2006	41.580.068	36.277.404	5.302.664
ANNEES ANTERIEURES (2002-2005)	14.653.616	6.861.082	7.792.534
TOTAL	148.008.684	70.363.062	77.645.622

ORGANISATION PANAMERICAINE DE LA SANTE					
DETAIL DES VERSEMENTS ET APPLICATION DES CONTRIBUTIONS					
POUR LA PERIODE DU 1 JANVIER AU 30 JUIN 2007					
MEMBRE	PAIEMENT REÇU	MONTANT	PAIEMENT APPLIQUE		
			ANNEES ANTERIEURES	2006	2007
ANTIGUA-ET- BARBUDA					
ARGENTINE	19 I 07 12 II 07	865.948 5.634.052	865.948 5.634.052		
BAHAMAS	Paiement anticipé 02 II 07	22.442 27.450			22.442 27.450
BARBADE	Paiement anticipé 19 I 07	110 69.180			110 69.180
BÉLIZE	29 I 07	25.984			25.984
BOLIVIE	25 IV 07	60.630			60.630
BRÉSIL	08 V 07	4.267.192		2.385.537	1.881.655
CANADA	17 IV 07	10.730.367			10.730.367
CHILI	30 I 07 1 V 07	100.000 467.410		100.000	467.410
COLOMBIE	Paiement anticipé 31 V 07	38.396 775.767			38.396 775.767

ORGANISATION PANAMERICAINE DE LA SANTE					
DETAIL DES VERSEMENTS ET APPLICATION DES CONTRIBUTIONS					
POUR LA PERIODE DU 1 JANVIER AU 30 JUIN 2007					
MEMBRE	PAIEMENT REÇU	MONTANT	PAIEMENT APPLIQUE		
			ANNEES ANTERIEURES	2006	2007
COSTA RICA	Paiement anticipé	1.847			1.847
	6 III 07	19.690			19.690
	28 III 07	9.845			9.845
	03 V 07	9.845			9.845
	31 V 07	9.845			9.845
CUBA	10 I 07	168.000	7.141	160.859	
	27 II 07	84.000		84.000	
	9 III 07	84.000		84.000	
	10 IV 07	84.000		84.000	
	10 IV 07	84.000		84.000	
	8 VI 07	84.000		84.000	
	18 VI 07	84.000		52.008	31.992
DOMINIQUE					
EQUATEUR	05 III 07	25.984			25.984
	09 IV 07	12.992			12.992
	02 V 07	12.992			12.992
	31 V 07	12.992			12.992
ÉTATS-UNIS	05 III 07	14.152.189		14.152.189	
	12 IV 07	14.152.000		14.152.000	
	8 VI 07	14.152.380		4.534.448	9.617.932
FRANCE					
GRENADE					
GUATEMALA	Paiement anticipé	384			384
	13 IV 07	112.213			112.213
GUYANA	Paiement anticipé	17			17
	31 V 07	16.508			16.508
HAÏTI					

ORGANISATION PANAMERICAINE DE LA SANTE					
DETAIL DES VERSEMENTS ET APPLICATION DES CONTRIBUTIONS					
POUR LA PERIODE DU 1 JANVIER AU 30 JUIN 2007					
			PAIEMENT APPLIQUE		
MEMBRE	PAIEMENT REÇU	MONTANT	ANNEES ANTERIEURES	2006	2007
HONDURAS	31 I 07 07 V 07	78.041 60.506	17.483	60.558 72	60.434
JAMAÏQUE	03 V 07	143.551	111.264	32.287	
MEXIQUE					
NICARAGUA	25 IV 07	60.630			60.630
PANAMA	23 I 07 8 II 07 24 IV 07	9.769 9.769 97.691		9.769 9.769 46.086	51.605
PARAGUAY	27 III 07	60.572		60.572	
PAYS-BAS	13 II 07	77.951			77.951
PÉROU					
PORTO RICO	06 II 07	97.015		97.015	
RÉP. DOMINICAINE					

ORGANISATION PANAMERICAINE DE LA SANTE					
DETAIL DES VERSEMENTS ET APPLICATION DES CONTRIBUTIONS					
POUR LA PERIODE DU 1 JANVIER AU 30 JUIN 2007					
MEMBRE	PAIEMENT REÇU	MONTANT	PAIEMENT APPLIQUE		
			ANNEES ANTERIEURES	2006	2007
ROYAUME-UNI	23 I 07 30 I 07 12 IV 07	23.385 14.395 18.422		4.235	19.150 14.395 18.422
SAINTE-LUCIE					
SAINT-KITTS-ET-NEVIS					
SAINT-VINCENT-ET GRENADINES					
SALVADOR					
SURINAME					
TRINITE-ET-TOBAGO	16 II 07	155.904			155.904
URUGUAY	22 VI 07	225.194	225.194		
VENEZUELA	Paiement anticipé 11 V 07	18 2.771.598			18 2.771.598
TOTAL		70.363.062	6.861.082	36.277.404	27.224.576



ORGANISATION PANAMÉRICAINNE DE LA SANTÉ
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ



140^e SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF

Washington, D.C., ÉUA, 25-29 juin 2006

CSP27/19 (Fr.)
Annexe II

RÉSOLUTION

CE140.R3

RECOUVREMENT DES CONTRIBUTIONS

LA 140^e SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF,

Ayant examiné le rapport de la Directrice sur le stade de recouvrement des contributions (document CE140/21 et Add. I), y compris un rapport de situation sur le fonds fiduciaire intitulé : « Contributions volontaires pour les programmes prioritaires : Surveillance, prévention et prise en charge des maladies chroniques ; Santé mentale et toxicomanie ; Tabagisme ; Grossesse sans risques ; VIH/SIDA et Direction » ;

Prenant note des informations fournies sur les États membres en situation d'arriérés sur le paiement de leurs contributions dans la mesure où ils sont susceptibles d'être assujettis aux dispositions de l'article 6.B de la Constitution de l'Organisation panaméricaine de la santé ;

Prenant note des dispositions de l'article 6.B de la Constitution de l'Organisation panaméricaine de la santé relatives à la suspension du droit de vote des États membres qui ne remplissent pas leurs obligations financières et de l'application potentielle de ces dispositions aux États membres qui ne respectent pas les modalités de leur échéancier de paiements approuvé ;

Notant avec préoccupation que 18 États Membres n'avaient pas versé de paiements au titre des contributions 2007 et que le montant recouvré au titre des contributions de 2007 ne représentait que 30 % des contributions totales pour l'année en cours,

DÉCIDE :

1. De prendre note du rapport de la Directrice sur le stade de recouvrement des contributions, y compris un rapport de situation sur le fonds fiduciaire intitulé : « Contributions volontaires pour les programmes prioritaires : Surveillance, prévention et prise en charge des maladies chroniques; Santé mentale et toxicomanie; Tabagisme; Grossesse sans risques ; VIH/SIDA et Direction »
2. De remercier les États membres qui ont déjà effectué des paiements pour 2007 et d'exhorter les États membres à verser toutes leurs contributions en suspens dans les meilleurs délais.
3. De remercier les États membres qui ont contribué au fonds fiduciaire intitulé : Contributions volontaires au Fonds fiduciaire des programmes prioritaires et d'encourager tous les États membres à verser des contributions à l'appui de ces programmes.
4. De recommander à la 27^e Conférence sanitaire panaméricaine que les restrictions relatives au droit de vote figurant à l'article 6.B de la Constitution de l'OPS soient constamment appliquées aux États membres qui, d'ici l'ouverture de la Conférence, n'auront pas versé un paiement substantiel au titre de leurs contributions ainsi qu'à ceux qui n'auront pas versé leurs paiements échelonnés conformément à leur échéancier de paiements.
5. De demander à la Directrice de continuer à informer les États membres de tous soldes en suspens et de faire rapport à la 27^e Conférence sanitaire panaméricaine sur le stade de recouvrement des contributions.

(Troisième séance, 26 juin 2007)
